

Compte rendu de la séance publique du mardi 8 octobre 2024 à 14 h 30  
Conférence de Chantal-Marie AGNÈS

*« Aux sources d'un patrimoine mondial, à l'ombre du désert de Gobi ».*

**Excusés :** CHRISTIAN BANGE, GEORGES BOULON, RENE PIERRE COLIN, JEAN- CHRISTIAN DUMAS, JACQUES FAYETTE, JACQUES HOCHMANN, JEAN-MARIE LAFONT, MARYANNICK LAVIGNE-LOUIS, PHILIPPE LEBRETON, BRUNO PERMEZEL, JOSEPH REMILLIEUX.

Le président Jacques CHEVALLIER ouvre la séance à 14 h 30.

Après avoir transmis les excuses des consœurs et confrères absents, il rappelle la commémoration des 250 ans de la naissance d'Ampère. À cette occasion une exposition se tient du 8 octobre 2024 au 2 février 2025 à la Bibliothèque de la Doua : « Ampère en continu ». On sait que ce grand savant, né à Lyon en 1775, fut membre titulaire en 1802 de l'Académie, rétablie depuis 1800 sous le nom d'Athénée.

Robert BOIVIN, secrétaire général de la classe des Sciences, donne ensuite lecture du compte rendu de la séance du mardi 10 octobre consacrée aux perturbateurs endocriniens (communication de René Habert).

Le président présente l'oratrice du jour Chantal-Marie AGNÈS, diplômée de langues orientales, spécialiste de littérature chinoise classique et civilisation chinoise. Son intervention fait suite à cinq autres conférences portant chacune sur un aspect de la culture chinoise et de l'histoire de ses relations avec « l'Occident ».

***Communication.***

Un résumé se trouve sur le site de l'Académie.

Chantal-Marie Agnès nous invite à un voyage dans le temps et dans l'espace pour comprendre comment, une décennie après la mort de Máo Zédōng, l'UNESCO a accepté pour la première fois d'inscrire au patrimoine mondial des sites proposés par la République populaire de Chine. C'est à l'extérieur de l'Empire chinois, délimité classiquement par quatre mers (ou lacs) qui en marquaient les bornes, en bordure du désert de Gobi, que se trouve un des premiers sites retenus. Il rassemble des centaines de grottes près de la ville oasis dans lesquelles ont été conservés et cachés depuis les premiers siècles de notre ère des milliers de manuscrits, des peintures murales, des statues et statuettes dus à des moines chinois convertis au bouddhisme. Couloir de circulation pour les hommes, le commerce (soie), les croyances, entre l'ouest de l'Empire et la péninsule indienne, la « Préfecture du sable, » aujourd'hui province de Gansu constitue une zone de contacts très anciens autant qu'un désert réputé dangereux. La situation géographique et la fonction religieuse prise par ces grottes expliquent qu'elles soient devenues des conservatoires exceptionnels d'objets et de textes écrits en sanscrit, chinois, tibétain etc. du IV<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècles. Leur oubli, puis leur (re)découverte par des orientalistes européens est représentative à bien des points de vue de la longue histoire chinoise et de ses relations tourmentées avec son occident proche ou lointain.

Les territoires du désert de Gobi sont déjà mentionnés brièvement par Marco Polo, qui en signale surtout les dangers. Ils sont vraiment connus en Europe grâce au jésuite Matteo Ricci qui décrit l'itinéraire de la première expédition jésuite vers Pékin par voie terrestre en 1603. Mais il faut attendre la première moitié du XIX<sup>e</sup> s. pour que la fascination exercée par la Chine et la curiosité de quelques érudits européens, à la fois explorateurs et collectionneurs de manuscrits ou d'objets, permettent avec beaucoup de persévérance et un peu de chance, ou d'habileté, d'accéder aux sites de cette région. Au XIX<sup>e</sup> s. l'engouement pour la Chine favorise en France la naissance de la sinologie comme discipline scientifique enseignée au Collège de France (1814). Les fondateurs de cette spécialité, Jean-Pierre Abel Rémusat (1788-1832), médecin de

formation mais surtout autodidacte de génie, traduit un récit de voyage chinois de la fin du IV<sup>e</sup> s. « dans les royaumes bouddhiques » qui révèle une histoire alors méconnue. Outre la traduction de textes rédigés dans différentes langues asiatiques, dont le sanskrit, Rémusat et son successeur Stanislas Julien conçoivent les instruments de travail qui manquaient pour accéder aux langues orientales. Au milieu du siècle les ambitions impériales occidentales s'étendent à la Chine et donnent un nouveau développement aux études asiatiques. Les entreprises s'accompagnent de missions (telles celles du naturaliste polonais Nicolas Prejvalski dans les années 1870-1880). Elles enrichissent les collections occidentales de manuscrits anciens, entraînent de nouvelles traductions, font progresser l'étude des langues en Europe. Dans cette compétition entre puissances, la France qui avait été pionnière pour l'enseignement des langues orientales dès 1795, s'efforce de garder une place de choix.

Lyon occupe une place particulière dans ce mouvement. La Chambre de Commerce de Lyon, en quête de nouveaux débouchés, finance des voyages d'explorations en Chine à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Autour de 1900 la ville devient un pôle scientifique tourné vers la recherche sur le terrain et l'enseignement des langues et des civilisations l'Asie orientale à Lyon sous l'impulsion des sinologues Maurice Courant (1865-1935), élu membre de notre Académie en 1911, et Edouard Chavannes. Ils inaugurent une tradition poursuivie par l'Institut franco-chinois puis le CNRS (Institut d'Asie orientale). Mais c'est surtout à Paul Pelliot, jeune érudit capable de lire plusieurs langues, qu'on doit la collecte en Chine de nombreux manuscrits (1879-1908), puis leur transcription et leur traduction après son retour à Paris en 1909. Déposés à la B.N. ou au musée Guimet, ils sont catalogués notamment par la tibétologue Marcelle Lalou.

Le monopole occidental dans la connaissance des sources de l'antiquité chinoise laisse peu à peu la place à des échanges moins inégalitaires. Les Chinois y occupent une place croissante après la révolution de 1912 qui encourage les séjours en France à travers le mouvement Travail-Étude. Paradoxalement le voyage en Europe stimule l'intérêt d'intellectuels et d'artistes chinois pour un passé chinois qu'ils ignoraient. Chantal-Marie Agnès, mobilisant ses propres recherches et une riche iconographie, illustre les effets féconds de ces relations à travers l'itinéraire du peintre Dzang su-Hong (Chang Shuhong) (1904-1994). Il vient se former en France en 1927, réside d'abord avec sa femme à Lyon à l'Institut franco-chinois, et acquiert au début des années Trente une notoriété suffisante pour voir certaines de ses œuvres (essentiellement des portraits) exposées à Lyon, Paris, Londres et New York. Mais l'attraction de l'Occident ne le détourne pas de son pays natal et il rentre en Chine en 1936. Malgré le contexte de guerre à partir de 1937, Dzang devient en Chine un ardent militant de la promotion des grottes de Dunhuang. Il convainc même Máo Zédōng de la nécessité de les sauvegarder et de les restaurer. La fin des crises intérieures après la mort de Mao permet d'engager une démarche auprès de l'Unesco. La ténacité de Chang Shuhong aboutit en 1987 aux premières inscriptions de sites chinois au patrimoine mondial, dont celui des grottes du désert de Gobi où certaines grottes sont ouvertes au public. Cette vaste région périphérique retrouve ainsi son rôle antique de couloir de communication et d'échanges entre la Chine, qui se réapproprie son passé, et son occident, proche et lointain.

### ***Discussion académique.***

Le président Jacques CHEVALLIER remercie chaleureusement Chantal-Marie Agnès pour une communication qui a permis aux auditeurs de découvrir un espace très mal connu.

Notre confrère Thierry Dumont signale la présence de Chang Suhong dans les collections du Musée des Beaux-Arts de Lyon (Malade fiévreuse, 1931). Une de ses œuvres figurait dans la récente exposition *Connecter les mondes*.

M. Verguet ajoute que l'explorateur Nicolas Prejvalski, connu pour les chevaux sauvages portant son nom, était un naturaliste et il a identifié et nommé un oiseau : le rouge-queue.

Notre confrère François Falletti demande s'il y a un débat sur la restitution des biens culturels par les musées occidentaux.

Madame Agnès répond qu'effectivement la question a été posée. Elle pense que les conditions et les conséquences du transfert de manuscrits et d'objets ne permettent pas de donner une réponse tranchée. Les cas avérés de spoliations se sont accompagnés de relations progressivement plus égalitaires,

favorisant, comme le veut l'Unesco, un développement des échanges et des collaborations internationales autour des civilisations asiatiques.

C'est sur cette perspective positive et après de nouveaux applaudissements que le président Jacques Chevallier lève la séance à 16 h.

Claude PRUDHOMME